Eys infos
en direct avec votre commune
N°58
Eté 2012

FAITES CONNAISSANCE AVEC

l'Association Bus Handicap Nyon

Le saviez-vous ?

Bus Handicap Nyon est une association de bénévoles, sans but lucratif qui a été créée en 1984 pour le service des personnes à mobilité réduite du District de Nyon et environs, avec l'objectif de leur procurer un maximum d'indépendance.

Grâce à ces 3 véhicules spécialement adaptés et des chauffeurs formés à cet effet, l'Association est à même de répondre aux diverses demandes : visite médicale, dentiste, EMS, physiothérapie, Hôpital, service religieux ou divertissements…





Comment réserver ?

Appelez au 022 / 365.77.00, le Centre Social Régional de Nyon, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, si possible quelques jours avant le déplacement prévu.

Participation financière ?

En tenant compte des kilomètres parcourus, une modeste participation est demandée pour couvrir les frais d'exploitation et d'entretien des véhicules. Rappelons que les chauffeurs sont bénévoles !

www.bushandicap.ch

INFOS MUNICIPALES

Nos amis les chiens !

Plusieurs personnes se sont plaintes auprès de notre administration de devoir trop souvent esquiver des crottes de chiens et même de devoir en ramasser en bordure de leur propriété. Même si cela est censé porter bonheur, il n'en reste pas moins très désagréable de marcher dedans.



Merci donc de ramasser les besoins de votre animal de compagnie. Vous trouverez de nombreux « Robidog » dans le village et pouvez, sans autre, vous munir d'un sachet plastique, prévu à cet effet, qui vous sera utile pendant votre balade.

A noter encore qu'à l'article 25 de notre Règlement de Police du 25 septembre 2001, il est stipulé que :

Des animaux et de leur protection

Art. 25.- Ordre et tranquillité publics

Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher :

1. *de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par des cris ou aboiements, de jour et de nuit;*
2. *de porter atteinte à la sécurité d'autrui ;*
3. *de commettre des dégâts ;*
4. *de salir la voie publique, notamment les trottoirs et les parcs ;*
5. *d'errer sur le domaine public.*

Les détenteurs de chiens sont tenus d'enlever les crottes de leurs animaux des domaines publics ou privés d'autrui.

Tout contrevenant à cet article pourra être amendé.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

La Municipalité

L'été arrive : grillade et pique-nique !

La Commune met à disposition de ses habitants la place de pique-nique qui est située au bord du Boiron en-dessous du chemin des Trois-Chênes.

Pour en bénéficier, il suffit de réserver auprès de l'Administration communale par téléphone (022/361.34.95) par messagerie électronique (info@eysins.ch) ou en vous rendant au Greffe municipal durant les heures d'ouverture*. La place est équipée de tables, de bancs et d'un grill et il ne vous en coûtera rien.

Par contre, la Municipalité souhaite vivement pouvoir compter sur la collaboration de tous ceux qui aiment pouvoir profiter de cet endroit frais et reposant sans devoir au préalable la débarrasser d'une montagne de détritus. Il nous arrive également de devoir remplacer un banc ou une table qui ont carrément été vandalisés. Il serait dommage que pour une minorité, nous soyons obligés d'interdire l'accès de la place.



Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

La Municipalité

* lundi 9.00-11.00
Mardi 15.00-19.00
Mercredi 8.00-12.00
Vendredi 9.00-11.00

L'été arrive (bis).... Attention Canicule

Comme depuis quelques années déjà, la Confédération, le Canton, la Préfecture, les Communes mettent sur pied ce qui est connu maintenant sous le nom de « Plan canicule ».

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

1 Se reposer, rester au frais
Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 Laisser la chaleur dehors… se rafraîchir
Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
Porter des vêtements clairs, amples et légers
Se rafraîchir par des douches régulières
ou des compresses humides sur le corps

3 Boire régulièrement… manger léger
Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

Et si vous connaissez quelqu'un qui pourrait se trouver isolé et peut-être en situation de détresse, n'hésitez pas à prendre de ses nouvelles ou à contacter l'administration communale.

Informations tirées de la documentation de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).Edition : Sanimédia. Mai 2012.

EN PRÉSENCE DE SIGNAUX D'ALERTE :

APPELER LE MÉDECIN TRAITANT, S'IL EST ABSENT, APPELER LA CENTRALE DES MÉDECINS DE GARDE : 0848 133 133

EN CAS D'URGENCE VITALE APPELER LE 144

www.canicule.ch



MANIFESTATIONS

Fête «d'Eysins et des autres» 2012

Pour sa 4e édition, la fête d'«Eysins et des Autres» aura lieu le 22 septembre 2012, avec son concours de machines roulantes non motorisées et son marché d'automne.

Concours de machines roulantes non motorisées





et vous propose de présenter cette année à nouveau vos créations. Nous vous rappelons que la course est ouverte aux enfants de 7 à 77 ans.

Si le défi vous séduit retournez-nous le coupon réponse ci-dessous.







Marché d'automne







Pour tous ceux qui seraient intéressés de tenir un stand de bricolage, produits du terroir, fleurs ou pour représenter une cause humanitaire ou autre, vous pouvez vous inscrire en nous retournant le coupon ci-dessous.



Inscription

Coupon à retourner d'ici au **5 septembre 2012**
par poste à Catherine Henriod-Donzé,
Grand Rue 32, 1262 Eysins
ou par e-mail **cath.hd@gmail.com**.

Nous vous enverrons les conditions de participation.

Le 22 septembre 2012, je participerai (veuillez cocher la ou les cases) :

❑ **au concours de machines roulantes non motorisées**

Nom de l'équipe ou de la machine roulante :

❑ **au marché d'automne**

Je tiendrai un stand de :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :





Dès septembre 2012 à la salle de gym à Eysins

Gym parents-enfants 2½ ans à 5 ans

Apprendre la pirouette sur les jambes de maman ou papa, savoir prendre son courage à deux main pour monter aux perches, faire le perroquet sur la barre fixe, travailler l'équilibre sur un pont suspendu aux barres parallèles, prendre conscience de son corps dans l'espace, s'orienter dans la salle de gym, bouger au rythme de la musique, se sociabiliser avec les autres enfants tout cela dans une ambiance conviviale accompagnée de leçon à thème et ludique. Alors viens me rejoindre avec ta maman ou ton papa pour passer une heure de partage.





Gym enfantine 4½ à 6 ans et 6½ à 8 ans

Bouger au rythme de la musique sous forme de petite chorégraphie, savoir sauter à la corde à sauter, faire la culbute avant et arrière aux anneaux, l'escalade, utiliser les engins à mains comme des massues, les cordes, cerceaux ou les engins non conventionnels que l'on prend lors de thème ludique ex : Astérix et Obélix ou Monsieur, Madame ...

Apprendre l'estime de soi lors de jeux entre équipe ou individuel.

En plus tu te feras de nouveaux copains.

Alors n'hésite pas !

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez me contacter :

Vuilleumier Marie-Rose
022.362.55.56
079.674.74.50
mrmskipper@bluewin.ch
www.mariegym.ch



Sortie des jeunes

Cette année la sortie des jeunes du village d'Eysins a eu lieu au parc préhistorique Dinozoo à Charbonnières-Les-Sapins, cette course a été rendue possible grâce à la générosité des habitants de la commune qui cotisent à la Société de Développement d'Eysins, merci à eux.

Les enfants ont pu visiter le parc ou se trouvent une centaine de reproductions d'animaux et de personnages légendaires surgis du fond des âges : stégosaure, tricératops, tyrannosaure mais aussi plus proche de nous le mammouth et les hommes préhistoriques...

Les bambins ont ensuite pu assister à une démonstration d'allumage de feu à l'aide de silex et de marcassite, puis ils ont pu s'essayer au propulseur, une arme, ancêtre de l'arc, qui a révolutionné la chasse des hommes du paléolithique.

Apres toutes ces activités, nous avons pique-niqué à l'ombre des arbres et les enfants ont pu profiter des attractions mises à leur disposition, aire de jeux et petit manège de dinosaures.

Après le goûter nous avons repris le bus pour rentrer à Eysins.









Karaté Systeme

Cours de Self-défense pour enfants et adultes

Le parcours martial

Pratiquant d'arts-martiaux depuis l'âge de 15 ans, Daniel s'est intéressé à la philosophie orientale à travers la pratique du Karaté très tôt. C'est notamment dans la philosophie orientale qu'il a découvert « La voie du juste milieu ». Il n'a de cesse aujourd'hui d'orienter sa vie professionnelle et personnelle à la recherche de cet équilibre.

Agé de 42 ans, coach, formateur et thérapeute, il enseigne maintenant les arts-martiaux depuis 12 ans. Il a pratiqué assidument pendant 22 ans le Karaté Shotokan traditionnel. Durant 13 ans, il a suivi de manière intensive les maîtres Senseï Kase, Senseï Shiraï et Senseï Naïto, tous trois ayant obtenu le plus haut niveau que l'on puisse atteindre dans les arts-martiaux, à savoir le 9e dan.

Par la suite, il s'est entrainé à la pratique du Jisei-dô 3 années durant avec Senseï Tokitsu, 9e dan lui aussi.

Actuellement, il s'entraine régulièrement avec les plus grands professeurs d'arts-martiaux russes (Vladimir Vasiliev, Helly Khosrow, Alex Kostic).

L'enseignement

Il a décidé aujourd'hui de transmettre à un autre niveau toutes ses connaissances en faisant une synthèse de ces trois arts-martiaux.

L'enseignement est donc basé sur le Karaté et le Jisei-dô qui sont des arts traditionnels asiatiques et sur le Systema qui est un art martial russe. Ceci permet à l'élève d'exercer le combat à différentes distances, au corps à corps ainsi que le travail au sol.

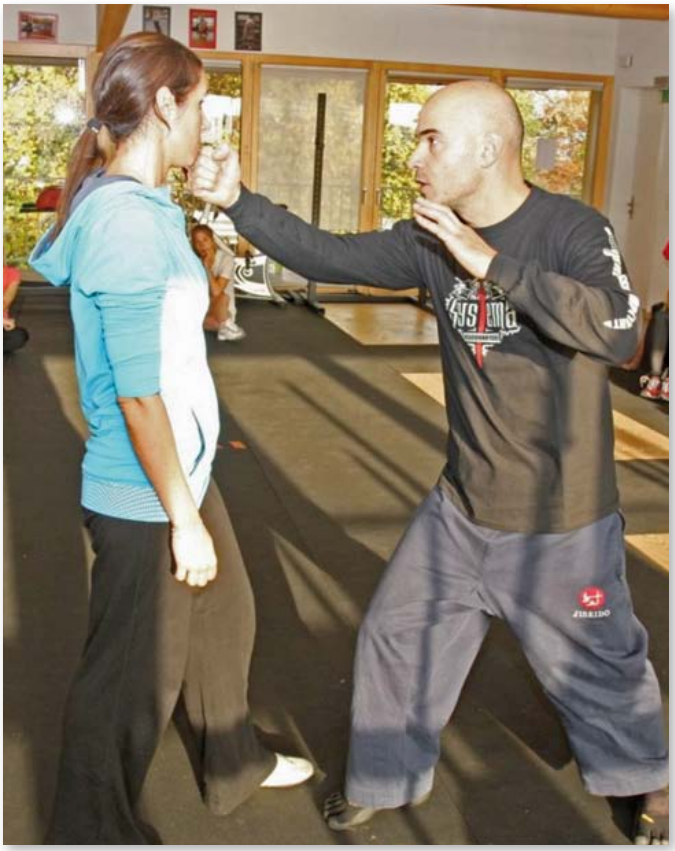
Par son écoute et sa grande gentillesse, il a toujours à cœur de rendre les cours ludiques, de transmettre une qualité d'enseignement et de créer une complicité entre le professeur et les élèves afin de les faire progresser et de leur donner confiance.

Le Karaté Shotokan, enseigné par Maitre Takeshi Naïto, a permis à Daniel de développer la rigueur du mouvement, la précision, la force de frappe ainsi que le développement du mental dans le combat. Il a enseigné cette méthode aux enfants et adultes entre 2000 et 2007 à Coppet.

Le Jiseido, méthode développée par Maître Kenji Tokitsu, lui a permis de développer d'autres aspects des arts martiaux comme le Qi Gong (santé), le Taïchi (bien-être) et le combat de manière plus souple et plus axé self-défense. Il a enseigné cette méthode entre 2007 et 2010.

Le Systema pratiqué et enseigné régulièrement depuis 2009 est un art martial orienté **biomécanique et santé.** L'entraînement vise à préparer l'individu à faire face à toute une série de situations plus ou moins hostiles et stressantes. On prépare l'individu à faire face à l'inconnu.

空手道 SYSTEME



Nous sommes là, dans une autre dimension du combat. Les apprentissages se font à travers la relaxation par des exercices de respiration afin de gérer le stress et la douleur. Une grande partie de l'entraînement est basé sur le renforcement des tendons et des muscles et le travail se fait en combat rapproché, debout ou au sol.

Cours enfants et adultes à Eysins
Les cours ont lieu à Eysins dans la salle de sport de l'école tous les jeudis soir à partir du jeudi 6 septembre.

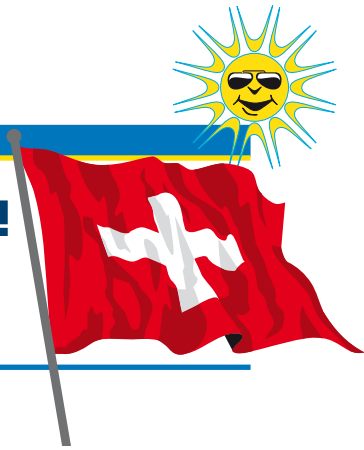
Enfants de 7 à 11 ans
Horaire 17h30 – 18h30

Adolescents et adultes dès 12 ans
Horaire 18h30 – 19h45

L'instructeur
Les cours sont dispensés par Daniel Iacoviello, 3e dan de Karaté Shotokan et de Jiseido, 1er dan de Qi-Qong.

Pour tout renseignement et préinscription
Veuillez s'il vous plaît contacter :

Daniel Iacoviello
Tél. 078.616.40.04
Iacoviello@karatesysteme.ch
www.karatesysteme.ch



Fête nationale le 31 juillet au lieu du 1er août !

N'oubliez pas de réserver la date du 31 juillet 2012 pour notre traditionnelle Fête nationale. Les détails vous parviendront ultérieurement par le biais d'un tout-ménage.

Annonce aux logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble ont **l'obligation d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours** au service du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, au moyen des formulaires officiels qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de notre bureau du contrôle des habitants (conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) ou directement sur notre site internet: www.eysins.ch, sous administration, contrôle des habitants, vous trouverez les formulaires de départ et d'arrivée pour gérance et propriétaires.

Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.

IMPORTANT:
L'annonce effectuée par le logeur, propriétaire ou gérant d'immeuble ne dispense pas l'hôte d'annoncer personnellement son changement de situation et réciproquement.



Cultes à Eysins

Juillet à Septembre 2012

Juillet	01	Culte	à 09h15*
Août	05	Culte	à 09h15*
	19	Culte	à 09h15
Septembre	02	Culte	à 09h15*



Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la Sainte Cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:
Denise Möhl Jaquet (tél.022.361.25.55)
Josette Olivier (tél.022.361.83.35)
ou Edith Glauser (tél. 022.361.43.08).

ANNONCE

Bois de feu

Une coupe de bois a été effectuée dans notre forêt communale de Bois-Bougy. Les personnes intéressées peuvent passer une commande au bureau du greffe communal pendant les heures d'ouvertures au n° de tél: 022.361.34.95.

Le prix du stère est de Fr. 65.—

BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

Eloïse MUGG — née le 8 mai 2012

Ils se sont mariés

Mme Yannick ACCODJI et M. Alexandre FLEURY — le 21 mars 2012

Mme Isabelle STAUB et M. Sébastien GACHET — le 14 avril 2012

Mme Isabelle GEWALT et M. Fabrice VAN HOLTEN — le 11 mai 2012

En souvenir de

Teodora RAMOS MARTIN AGUAYO CONTRERAS — décédée le 16 mars 2012

Heinrich KOHLER — décédé le 30 mars 2012

Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:
Commune d'Eysins • 1262 Eysins
Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 • info@eysins.ch • www.eysins.ch